

INFO-ARCID NO 35

JANVIER 2010

Sommaire

- Billet du président
- Etat des membres
- Tableau des tendances
- Activités 2008 - 2009 – AG et séminaires - Nouvelles de la formation
- Equivalence des titres
- Immobilier : contrats et formulaires types
- Extrait du monitoring immobilier Crédit Suisse
- Immobilier : situation à Genève
- L’immobilier dans les placements des investisseurs
- Promotion nouveaux brevetés
- Agenda

BILLET DU PRESIDENT

Chères Amies, Chers Amis, Chers Membres,

2009 est mort, vive 2010 !

L'expression consacrée du 15^{ème} siècle garde toute son actualité, et ce encore plus à notre époque. Qui ne s'est en effet pas retourné sur l'année écoulée, se disant qu'il ou elle n'avait pas vu filer le temps ? Combien d'entre nous peuvent s'offrir encore le luxe de revenir sur l'exercice précédent et d'analyser les causes de leurs succès ou de leurs échecs ?

Nous sommes toutes et tous accaparé(e)s par quantité de tâches, qui souvent ne nous permettent plus de nous concentrer sur des actions vitales pour nos sociétés, telles que la prospection de nouveaux clients. Et c'est là qu'apparaît l'importance de disposer de collaborateurs qualifiés sur qui pouvoir nous reposer.

Sans professionnalisation, point de salut ! L'année qui s'annonce prouvera sans aucun doute encore plus la véracité de cette maxime. Et c'est dans cette optique que votre comité poursuit ses efforts, afin de vous offrir la meilleure offre en matière de formation continue. Nous planchons encore sur une formule un peu particulière, afin de rendre cette dernière encore plus attractive.

Votre comité est également représenté, comme déjà indiqué lors d'un précédent billet, au sein du comité de l'USPI Formation. Les travaux avancent à grands pas, et cette entité sera à même de fournir ces prochains jours un panel de cours nouveaux couvrant les principales activités de notre métier, notamment au travers d'une nouvelle formation, intitulée ImmoBase. Je ne peux que vous encourager à vous renseigner et à vous

intéresser à cette nouvelle offre, soit en contactant le secrétariat du Centre Patronal, soit en consultant le site www.uspi-formation.ch, soit en envoyant un email à l'adresse suivante : info@uspi-formation.ch. En parallèle, n'hésitez pas à promouvoir cette formation et à y inscrire vos collaborateurs, ou en informer vos collègues désireux d'entamer quelques études de qualité.

Cette année a vu la mise sur pied d'une double session d'examens de brevets de gérants et de courtiers. Ces nouveaux professionnels ont reçu leurs brevets lors de la traditionnelle cérémonie qui a eu lieu au Montreux Palace, et à cette occasion, nous leur avons présenté notre Chambre, et l'importance d'y adhérer afin de développer leur réseau professionnel et de maintenir leur niveau de connaissances.

Je profite dès lors pour féliciter ces nouveaux brevetés et à les encourager, si ce n'est déjà fait, à franchir le pas et à s'engager pour notre Chambre. Nous comptons fortement sur ces jeunes et nouveaux talents.

Nouveaux talents qui ne se sont pas uniquement manifestés lors de la dernière session d'examen. Nous avons en effet la chance d'accueillir au comité un membre de qualité, en la personne de M. Fabian RUGA, qui a accepté de mettre ses compétences au service de votre Chambre. Qu'il soit d'ores et déjà remercié pour son futur engagement. En parallèle, M. Winkler, n'ayant pu concilier vie professionnelle et associative, renonce à son mandat. Qu'il soit ici remercié pour son soutien.

Toute association ne vit qu'au travers de ses membres. Pour que nous puissions répondre au mieux à vos attentes, je vous

encourage à nous communiquer toutes propositions ou idées, que ce soit au niveau de nouvelles activités ou de thèmes de séminaires. De cette manière, nous serons à même de coller au plus près de vos besoins.

Je vous remercie pour la confiance témoignée en votre Comité, et je vous

adresse, en son nom et au mien, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, et que cette nouvelle année vous apporte plein succès dans vos activités.

Bien amicalement

Stéphane Holzer, président



Montreux-Palace, le 10 décembre 2009

LE COMITÉ

ARCID – Chambre suisse des diplômés de l'immobilier

Président: Stéphane HOLZER
Vice-président: Alberto FERNANDEZ
Membres: Pierre AGUET Patrick BOURQUIN
Yves CACHEMAILLE Patrick CANTIN
Marie-Claude MÜLLER Michel NARBEL
Fabian RUGA Italo TRIACCA

ETAT DES MEMBRES

ADMISSIONS

**Olivier CARRARD
Stéphane GRIS
Sébastien TROUTOT**

**Claude Gindroz
Olivier Juillard
Laurence Turin**

DÉMISSIONS

Henri-Louis MAUNOIR
Claude PENEVEYRE
Hugo SBLANDANO
Marie-Thérèse RENOUT

Jacques WAGNIERE
Patrick BOVIGNY
Pierre JAMOLLI
Christine AESCHLIMANN

		LOCATION			VENTE	
		Studio à 2 pièces	3 pièces et plus	Bureaux	Appartements	Villas
FRIBOURG	Centre ville	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix
	Périphérie	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix
GENEVE	Centre ville	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix
	Périphérie	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix
NEUCHÂTEL	Centre ville	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix
	Périphérie	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix
VALAIS	Centre ville	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix
	Périphérie	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix
VAUD	Centre ville	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix
	Périphérie	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix	 Tendance des prix

O : offre **D : demande** à la hausse sans évolution à la baisse

ACTIVITÉS 2009 - 2010

22^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Celle-ci se déroulera le jeudi **6 mai 2010** dès 16h30 dans le canton de Fribourg. Elle sera, à l'instar de celle de 2009, couplée à un séminaire de formation.

Séminaire de printemps 2010

17 mars 2010 - 15h30 à Ouchy/Lausanne

Ce séminaire est organisé en parallèle avec le salon de l'Immobilier (SIL) de Lausanne qui se déroulera du 18 au 21 mars à Ouchy. Le sujet du séminaire portera sur la « *la problématique des plans d'aménagement tel le PALM* ».

Les discussions se termineront vers 18h00 et la manifestation se poursuivra au travers de la partie inaugurale du salon en question. Le séminaire se déroulera directement dans la grande tente du SIL sise sur la Place de la Navigation à Ouchy/Lausanne. Une invitation en bonne et due forme vous parviendra en temps voulu.

Séminaire 2009

Le thème abordé dans le cadre de ce séminaire était en parfait adéquation avec l'actualité puisque celui-ci traitait « *La thésaurisation de terrains situés en zone à bâtir en situation de pénurie de logement est-elle un problème ?* » Ce séminaire consacré à cette question de la problématique de la thésaurisation des terrains nous a permis de bénéficier des expériences et surtout des recherches notamment juridiques et constitutionnelles de notre conférencier, en l'occurrence **M. Olivier Rau**, juriste et secrétaire général de l'Union Suisse des Professionnels de l'Immobilier USPI. Il a évoqué toutes les

questions liées aux conditions spécifiques de la nouvelle législation en la matière, texte actuellement en consultation. Celle-ci pouvant avoir à terme des conséquences non négligeables dans le domaine de l'acquisition de la propriété. En situation de pénurie de logement et dans la perspective des grands défis démographiques à relever, la thésaurisation de terrains situés en zone à bâtir peut, certes, être un problème, mais aussi dériver sur des mesures excessives touchant à la garantie constitutionnelle de la propriété en vigueur dans notre pays. Dans quelle mesure ceci est-il admissible ? C'était là une des grandes questions abordées au cours de ce séminaire.

Séminaire interactif du 1^{er} décembre 2009

Dans le but de favoriser la communication entre ses membres, de créer un esprit d'équipe et surtout de partager un agréable moment de détente, l'ARCID vous a invité à voyager au milieu des arômes et des saveurs dans le cadre d'un original parcours initiatique.

Nous vous avons proposé une animation ludique comprenant une introduction aux techniques de la dégustation des vins ainsi que différents ateliers de reconnaissance des couleurs, arômes, saveurs et un Quiz sur la dégustation, le tout en collaboration avec « **l'Ecole du Vin** » qui nous a fourni tant l'accompagnement professionnel que les produits nécessaires à un tel parcours.

Ce « voyage » s'est déroulé le 1^{er} décembre 2009 au Lausanne-Palace à Lausanne et comportait 7 étapes successives, à savoir :

Étape N° 1:

Introduction aux techniques de la dégustation des vins et projection interactive

Étape N° 2:

Atelier Visuel : « Reconnaissance de la couleur des vins »

Étape N° 3 :

Atelier Arômes : « Reconnaissance des familles aromatiques »

Étape N° 4 :

Atelier Saveurs : « Reconnaissance des saveurs de base » sucré - salé - acide - amer - ...

Étape N° 5 :

Atelier Dégustation : « Reconnaissance des cépages ou de la provenance des vins »

Étape N° 6 :

Quiz sur la dégustation : un cadeau récompensera le plus assidu !

Étape N° 7 :

Résultats des ateliers et projection des résultats

Qu'ils fussent novices en matière de vin, amateurs ou même connaisseurs, cette balade a fait découvrir des choses inattendues et à provoqué quelques surprises.

Nouvelles de la formation

Reconnaissance des titres

Il est rappelé que les titulaires des anciens titres fédéraux, tant des brevets que du diplôme supérieur ou de la maîtrise peuvent se prévaloir des nouveaux titres en fonction des nouveaux règlements du moment que les niveaux respectifs soient respectés. Pour les brevets, les appellations restent inchangées. Par contre, au niveau du diplôme, les titulaires de la maîtrise peuvent porter le titre d' « administrateur de biens immobiliers avec diplôme fédéral ». Les personnes qui s'attribuent des titres de manière illégale peuvent être dénoncées pénalement

Formations supérieures 2010

Au printemps 2010, débutera le cours de formation préparant à la première étape des brevets, à savoir le module A « **connaissances générales** ». Les examens y référant se dérouleront en janvier 2011.

En outre, dès la mi mars 2010, il est également proposé à toutes les personnes intéressées et détentrices du module A « connaissances générales » ou d'un autre brevet « ancienne formule » un cours de formation préparant aux examens du **Brevet fédéral option gérant en immeubles** avec des examens planifiés fin octobre – début novembre de la même année. De même, un cours de formation préparant aux examens du **Brevet fédéral option expert en estimations immobilières** débutera en septembre 2010 et dont les épreuves se dérouleront en juin 2011.

Pour tout renseignement : 021 796 33 51

**IMMOBILIER : CONTRATS ET
FORMULAIRES TYPE - LA NÉCESSITÉ DE
LES TRADUIRES EN LANGUES
ÉTRANGÈRES.**

La clientèle de nos agences est à n'en point douter représentative de la société Suisse, multiculturelle et plurilingue. Le soussigné a pu constater dans ses activités quotidiennes que le nombre de personnes ne s'exprimant qu'avec difficulté en français sont nombreuses. Si bien souvent l'anglais peut servir de langue commune dans un entretien oral portant sur des questions courantes, il semble bien plus difficile d'utiliser cette langue afin d'expliquer à un potentiel locataire les règles et usages locatifs ou encore les termes figurant sur le contrat de bail. Il en va de même dans le domaine du courtage immobilier. En effet, comment expliquer à un mandant potentiel toutes les clauses du mandat de vente s'il ne maîtrise que mal notre langue ? S'il existe ça et de là certains documents traduits, essentiellement en anglais, il apparaît intéressant de savoir dans quelle mesure les membres de l'ARCID seraient favorables à ce que des traductions de formulaires ou de contrats type existants soient établies dans les langues les plus communes au sein de notre clientèle (portugais, anglais, serbo-croate, etc....).

Il ne s'agit pas ici de proposer que les contrats en question soient rédigés et signés dans une langue étrangère (car d'un point de vue strictement légal, il faudrait alors s'assurer de leur validité sur le territoire suisse), mais plus simplement qu'une traduction du contrat ou du formulaire original soit remise au client en question afin qu'il puisse parfaitement comprendre la teneur de ce qu'il signe.

Un sondage rapide auprès de certains collègues du soussigné confirme qu'il s'agirait là d'une aide bienvenue permettant assurément de gagner du temps lorsqu'un

candidat locataire étranger se présente au service de location d'une agence ou encore dans le cadre d'autres négociations commerciales. Les cantons romands disposent tous de formulaires qui leur sont propres, bien qu'en finalité, ils revêtent plus ou moins le même usage. Dès lors, la tâche paraît ardue mais pas insurmontable. Une traduction des documents les plus utilisés (formulaire d'inscription, bail à loyer, formulaire d'adaptation de loyer, contrat de courtage, etc....) dans les langues étrangères les plus utilisées pourrait donc être envisageable, pour autant, bien entendu, que cela recueille un avis favorable parmi nos membres. Il serait également judicieux de connaître les langues désirées. Nous invitons donc les fidèles lecteurs de l'Info-Arcid à nous donner leur avis à ce sujet ou à nous livrer leurs propres expériences.

**EXTRAIT DU MONITORING IMMOBILIER
CREDIT SUISSE - 3ÈME TRIMESTRE 2009**

Les marchés helvétiques du logement affrontent la crise économique qui frappe progressivement la demande sur le marché immobilier en affichant un moral relativement bon. A certains endroits, la forte vague migratoire a généré un besoin accumulé en logements qui maintient cette demande à un niveau élevé en dépit du ralentissement de l'immigration. Globalement, l'offre et la demande évoluent en parallèle, comme l'indiquent les taux de vacances quasiment inchangés. La situation sur le marché des surfaces commerciales est moins stable. Les prévisions jusqu'à mi-2010 concernant l'emploi de bureau sont moroses; côté offre en revanche, les projets de construction entamés pendant la période de haute conjoncture arrivent sur le marché, ce qui laisse présager l'apparition d'une offre excédentaire. En ce qui concerne le marché des surfaces de vente, le tableau est semblable: bien que certains signes précurseurs fassent actuellement entrevoir

la fin de l'expansion des surfaces, le chemin jusque là devrait être parsemé de plusieurs assainissements douloureux du marché.

Evolution pondérée du marché du logement suisse

Les taux d'intérêt favorables ainsi que l'immigration certes en perte de vitesse mais toujours substantielle continuent d'avoir des effets positifs sur la demande, malgré la morosité actuelle

de la conjoncture, qui accentue la frilosité en matière d'acquisitions d'envergure en raison de la progression du chômage. Par conséquent, une demande toujours solide fait encore face à une offre qui ne souffre que d'un timide recul, de sorte que le marché du logement en Suisse continue de se caractériser par un réel équilibre. Le nombre de nouvelles unités d'habitation arrivant sur le marché au deuxième trimestre a chuté de près de 10% par rapport au même trimestre de l'année précédente, notamment en raison de la rigueur de l'hiver. Dans l'ensemble, il faut néanmoins s'attendre à un recul de la production de logements plus faible, comme en témoigne l'abondance record de projets en construction. Ce constat est confirmé par les chiffres des surfaces inoccupées publiés récemment, qui se maintiennent à 0,90% au 1er juin 2009. Comparé à la valeur relevée en 2008 (0,97%), le taux de vacance a ainsi connu une légère régression en dépit de l'intensité de la construction. Il faut s'attendre prochainement à d'autres signes d'essoufflement de la production de logements. Au deuxième trimestre 2009, les entrées de commandes chez les architectes ont chuté de 9,6% par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les demandes de permis de construire déposées pour des unités d'habitation affichent un recul équivalent (-8,3%). Même si cette réduction de la construction de logements est progressive, l'offre

devrait dépasser de plus en plus nettement la demande qui s'effrite vers la fin d'année. Au regard de la nouvelle baisse des taux de vacance, cette évolution est toutefois la bienvenue.

S'agissant de l'évolution des prix de l'immobilier, elle se rapproche de son apogée. Pour la première fois depuis six ans, les prix des logements en propriété ont enregistré un léger recul trimestriel de -0,4%, mais affichent encore une hausse de 0,9% au premier semestre. On observe les premières baisses surtout dans les régions périphériques, plutôt en retard structurel, tandis que celles marquées par les plus fortes hausses ces dernières années continuent à présenter des augmentations de prix. Leur régression déjà d'actualité dans les communes rurales se reflète également dans les prix de transaction pour les maisons individuelles qui ont concédé au moins 2% jusqu'à aujourd'hui. Bien que la zone lémanique ait de nouveau fait parler d'elle avec un envol des prix au deuxième trimestre 2009, nous jugeons que les reculs substantiels de prix dans ces régions comme dans certaines destinations touristiques sont inévitables. Néanmoins, nous excluons pour la Suisse tout effondrement véritable, comme on le rencontre souvent à l'étranger.

Toujours extrait du monitoring Credit Suisse :

Le prix à la location reste stable par rapport au trimestre précédent. La hausse des prix à la location continue de fléchir. L'indice des loyers au sein de l'IPC a stagné par rapport au trimestre précédent. Comparé à la même période en 2008, les augmentations de prix qui ont précédé ont encore induit un renchérissement de près de 2%. Cette évolution reflète la détente sur le marché du logement suisse, due notamment à l'affaiblissement de l'immigration et au nombre croissant de logements locatifs mis sur le marché. L'indice suisse des prix de la construction

mesure l'évolution des prix à la production des principaux types d'ouvrages dans le bâtiment et le génie civil. En mesurant également les prix de vente obtenus sur le marché par les différents corps d'état de la construction, l'indice reflète, d'une part, l'évolution conjoncturelle de l'offre et de la demande et, d'autre part, les gains de productivité réalisés par le secteur de la construction.

Alberto Fernandez

SITUATION A GENEVE

En six mois, les loyers ont reculé (en moyenne) de 3,3%. Les plus fortes modifications ont été observées dans trois zones particulières, à savoir le centre ville, l'aéroport et la rive gauche, même si, de manière générale, le centre ville demeure recherché. On observe cependant un tassement sans réelle correction, ceci après cinq ans de hausse. La volatilité des loyers du centre ville, par exemple, est significative d'une crise théorique brutale de la demande, ceci de la part des banques, des sociétés financières et des services qui y sont associés. Ce phénomène est observé dans toutes les villes d'Europe, dont un taux de vacance de 10% est désormais la règle. Cependant, Genève présente un risque limité de correction des prix avec le plus bas taux de vacances d'Europe. Mais, il faut le relever, avec le rang de la 7^e ville la plus chère. Les loyers administratifs sont redescendus au niveau de ceux de 2006/2007. Quoique l'OCSTAT ait annoncé en juin un taux de vacances de 1.2 % (53'000 m² pour un stock estimé de 4.4 mios de m²), les professionnels estiment que ce ratio de vacance est au moins deux fois plus élevé. En effet, un certain « marché gris » peut influencer fortement la tendance de la réalité. Par marché gris, il faut comprendre toutes les surfaces vacantes, inutilisées et vides, faisant l'objet d'un bail et dont les locataires tentent de se défaire plus ou moins discrètement. Ces surfaces ne sont pas officiellement recensées.

Il est probable que le taux réel de vacance dépasse 2% (~100'000 m² – selon l'enquête Colliers, été 2009, www.colliers-ami.ch), soit un retour au niveau de 2004. Les tendances pour les six prochains mois (printemps 2010) sont pour le moins contrastées. On y observe une plus forte probabilité de résistance à la baisse pour la catégorie supérieure, soit les bureaux rénovés ou neufs (isolés, ventilés, climatisés, sécurisés et disposant d'équipements IT dernier cri) et cela particulièrement pour le centre ville qui reste une référence nationale et internationale. La périphérie pourrait souffrir...

L'IMMOBILIER DANS LES PLACEMENTS DES INVESTISSEURS

La part de l'immobilier dans les placements a augmenté d'un quart depuis 2003. Grâce à leurs rendements stables, les bâtiments locatifs sont particulièrement recherchés par les investisseurs, surtout en cette période quelque peu incertaine en matière boursière. Le phénomène est particulièrement perceptible sur l'Arc lémanique. Malheureusement, l'assèchement du marché freine l'élan.

Les caisses de pension sont, entre autres, devenues friandes de tels achats en Suisse. Plusieurs études confirment cette tendance. Les derniers chiffres montrent que la part du bâtiment et des hypothèques dans les placements des institutions de prévoyance est passée de 20,5% à fin 2003 à 24,9% à fin 2008. La pierre est un substitut aux obligations, dont le rendement baisse depuis les années 1990. Des investisseurs institutionnels s'intéressent même à des ouvrages tels les stades, ou, plus précisément aux nouveaux concepts multifonctions intégrant des activités commerciales qui peuvent offrir des rendements avoisinant les 6% par an.

Moins de volatilité

Cet intérêt prépondérant concerne toutefois des immeubles locatifs, et souvent en Suisse romande. Ainsi, certaines caisses de prévoyance professionnelle projettent de doubler leur part allouée à l'immobilier, ce qui implique un changement de stratégie important au niveau des mentalités. Ces caisses examinent les rapports entre leurs actifs et leurs passifs, l'objectif étant d'obtenir le même rendement qu'avant, mais avec moins de volatilité.

Certaines fondations vont encore plus loin, avec une allocation stratégique à l'immobilier qui avoisine les 30% voire les 35%. D'autres recourent même à l'emprunt pour financer certains achats. On le voit, l'intérêt est vraiment très fort dans le domaine.

Quand tout s'écroule la pierre reste dit un vieux dicton. D'autant que la Suisse, ou en tout cas ses grandes villes, n'arrive pas à répondre à la demande des locataires potentiels due notamment à l'augmentation de la population. Par ailleurs, les excès des années 1990 ont été digérés et le marché immobilier suisse est resté sain dans la crise actuelle.

Les caisses de pension attendent de manière générale de leur parc immobilier un rendement de 4,5% par an. Or, d'après l'analyse du Centre de formation et d'information immobilières, ce rendement est monté jusqu'à 6,3% l'an dernier. Depuis 2004, il a constamment été supérieur à ce taux minimum souhaité de 4,5%.

Par contre, on peut observer que l'immobilier étranger a en général déçu. Les institutions de prévoyance ont été surprises par la volatilité des fonds cotés concernés, qui a largement dépassé celle des marchés actions.

Les grandes caisses publiques, préfèrent, semble-t-il, la détention directe à la voie indirecte. Les parts de fonds se négocient avec une prime ou une décote variable, qui introduisent dans l'investissement immobilier une volatilité venant des marchés financiers.

Néanmoins, il semble que la détention en direct de biens fonciers se heurte à la difficulté de bien les gérer. Il s'agit d'un métier différent de la gestion de portefeuilles, d'où une préférence très marquée pour la détention indirecte de ces biens.

On peut observer que les émissions de parts de fonds ou de fondations ont toujours un grand succès et de nouveaux produits apparaissent régulièrement sur le marché. UBS a ainsi lancé en novembre un fonds indicel coté (ETF) adossé à l'indice des fonds immobilier de la bourse suisse, le premier du genre.

Malheureusement, le marché de la pierre a un gros défaut, à savoir qu'il est asséché, spécialement sur l'Arc lémanique. De nombreux produits de placement sont fermés et ne s'entrouvrent que rarement. Cela limite les possibilités des caisses d'augmenter la part de cet actif.

Promotion du 10 décembre 2009

A Montreux, le 10 décembre dernier, s'est déroulée la cérémonie de promotion pour une double volée de jeunes brevetés, à savoir les courtiers en immeubles et les gérants d'immeubles, puisque respectivement 23 et 28 d'entre eux ont reçu le fameux diplôme. Vous trouverez ci-dessous la liste de ceux-ci. Espérons qu'un certain nombre d'entre eux feront le pas de venir rejoindre les rangs de l'ARCID. Une promotion allant dans ce sens a été dument effectuée.

Liste des candidats ayant réussi les examens du brevet de courtier en immeubles, session 2009

Mme	Cindy	BERTSCHY
M.	Thomas	BISE
Mme	Janick	BRUCHEZ
M.	Luis	CARDOSO
M.	Michel	CHAUDET
Mme	Ludivine	COMINA
M.	Benoît	de POURTALES
M.	Mathieu	de SENGER
M.	Maxime	DELEZ
Mme	Valentina	DIZERENS
M.	Benoît	DORSAZ
Mme	Ekaterina	GIANINA
Mme	Geneviève	IGLESIAS
Mme	Véronique	LABARTHE
M.	Nicolas	MICHEL
M.	Stephan	MOSER
M.	Jean-Charles	NEMETH
M.	Fabrice	ORLANDO

M.	Cédric	PIDOUX
Mme	Laura	SARRASIN
Mme	Nathalie	SCHMIDT
Mme	Laurence	SCHMUTZ
M.	Laurent	VAGO

Liste des candidats ayant réussi les examens du brevet fédéral de gérant d'immeubles, session 2009

Mme	Elsbeth	AERNI
M.	Joël	BARBOSA
M.	Stéphane	BOSS
M.	Miguel	CIBEIRA
Mme	Nicole	CORMINBOEUF
M.	Joël	CORNUZ
Mme	Marjorie	CRETTON
M.	Jean-Luc	DANALET
Mme	Mélanie	GACHE
M.	Carlo	GIACOMINI
M.	Marc	GIANADDA
Mme	Erika	GRIEB
M.	Aurélien	HAGGER
Mme	Virginie	LEUBA
M.	Stéphane	MARGUERAT
M.	Samuel	MARGUET
M.	Sébastien	MERMOUD
M.	Julien	MONNEY
M.	Olivier	MORISOD
M.	Olivier	RIBAUX
M.	Samuel	ROYER
M.	Richard	SANDOZ
Mme	Rita	SAP-LEDOUX
M.	Fabrice	THEYTAZ
Mme	Lindsey	THOMAS
Mme	Sabrina	VERDEGAAL
M.	Julien	VOLET
Mme	Yvonne	ZEILER

Montreux Palace – 10 décembre 2010



Maurice Dorier, président CER sortant

1^{er} prix
2^{ème} prix
3^{èmes} prix

Gérant d'immeubles

Samuel ROYER
Virginie LEUBA
Marjorie CRETTON
Joël BARBOSA

Courtier en immeuble

Cindy BERTSCHI
Laurent Vago
Laurence SCHMUTZ
Jean-Charles NEMETH
Ekaterina GIANINA



Philippe Chapel, nouveau président CER



Maurice Dorier, président CER sortant

AGENDA

(dernière page)

17 mars 2010	15h30	Ouchy	ARCID - Séminaire sur les plans d'aménagement – le PALM
18 mars 2010	14h00	Ouchy	CEI - Séminaire sur le bénéfice économique de la transformation énergétique d'un bâtiment
19 mars 2010	14h00	Ouchy	USPI Suisse- Séminaire / débat sur le thème de la « Lex Koller »

Ces trois séminaires se dérouleront dans le cadre du Forum Immobilier Romand
sis au Salon de l'Immobilier à Lausanne

30 avril 2010	9h00	Fribourg	CEI AG 2010 + grand Séminaire
6 mai 2010	16h30	Fribourg	ARCID AG 2010 + Séminaire

Rédacteur responsable: Antoine Chappuis, secrétaire de l'ARCID

A participé à ce numéro : M. Alberto Fernandez